

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral sur les départements 11, 12, 30, 34 et 48. Conformément à l'arrêté du ministre de la Culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi n° 55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarifs annuels de publication et le décret n° 2002-4547 du 26 décembre 2002 relatif à l'exécution des annonces légales portées sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centralisée, le tarif au caractère est fixé à 0,193€ht pour chaque ligne ou espace.
Contact : L'Agence 18 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020
Courriel annonces-legales@midilibre.com

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS FORMALISÉS



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SIFOM SUD GARD, M. Richard TIBERINO - Président
L'Axiome - 150 Rue Louis Landi 30900 NIMES
Tél : 04.66.04.71.50
mél : correspondre@axe-axiome.fr
web : http://www.midilibre-marchespublics.com
SIRET 25300285000033
Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe
Type de pouvoir adjudicateur : Autre
Principales(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Autre - Traitement déchets;
L'avis implique un marché public
Objet : Valorisation des déchets de pôle du Sifom Sud Gard
Type de marché : Services
Procédure : Procédure ouverte
Code NUTS : FR12
Durée : 18 mois.
Description : Le prestataire doit être en mesure de réceptionner et traiter la totalité du gisement produit.
La production en 2021 était de 2 400 tonnes de déchets de pôle.
Classification CPV :
Principales : 90513000 - Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de FOMC : OUI
Forme du marché : Division en lots : non
Les variantes sont refusées
Options : non
Recommandations : oui
Par période successive de 1 an, la durée maximale du marché ne pourra pas excéder 4 ans.
Conditions de participation
Justifications à fournir quant aux qualités et capacités du candidat :
Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Liste et description succincte des conditions :
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-cv-candidat>
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement, (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-cv-candidat>)
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou à un état annuel des certificats reçus
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois dernières années.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'approvisionnement économique pour assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
Marché réservé : NON
Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Remise des offres : 19/04/22 à 12h00 au plus tard.
Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée : Euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 19/04/22 à 13h30
Lieu : NIMES
Renseignements complémentaires :
Il s'agit d'un marché périodique : NON
Le marché d'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES, 16 avenue Foch, CS 88010, 30941 Nimes - Cedex 03, Tél : 04.66.27.37.00 - Fax : 04.66.36.27.86, mél : greffe@nimes@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES, 16 avenue Foch, CS 88010, 30941 Nimes - Cedex 03, Tél : 04.66.27.37.00 - Fax : 04.66.36.27.86, mél : greffe@nimes@juradm.fr
Envoi à la publication le : 18/03/22
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18/03/22
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.midilibre-marchespublics.com>

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLICQUES



MISE À DISPOSITION DU PUBLIC de la modification simplifiée n°1 du Scot Sud Gard

Par délibération en date du 5 octobre 2020, le Comité Syndical du SCOT Sud Gard a prescrit la modification simplifiée n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) du Sud Gard approuvé le 10 décembre 2019.
L'objectif de cette modification simplifiée est de mettre en conformité le Scot avec les nouvelles dispositions de la Loi Littoral introduites par la loi ELAN du 23 novembre 2018 (notamment aux articles L.121-3 et L.121-8, et R.121-5 du code de l'Urbanisme).
4 communes relèvent de la Loi Littoral sur le périmètre du Scot Sud Gard : Vauvert, Saint-Laurent-d'Algozu, Aigues-Mortes et Le-Grau-du-Roi.
Le projet de modification simplifiée numéro 1, arrêté par les élus du Syndicat mixte le 14 décembre 2021 (délibération n°2021-12-14-01d), est ainsi mis à disposition du public pour information pendant 1 mois.
Du 21 mars 2022 à 9h00 au 02 mai 2022 à 17h
Le dossier est consultable en version papier, aux heures habituelles d'ouverture au public :
- au siège du syndicat mixte du Scot Sud Gard, 1 rue du Colisée, 30 800 Nîmes
- au siège de la Communauté de Communes de Petite Camargue, 145 Avenue de la Condamine - 30 600 Vauvert
- au siège de la Communauté de Communes de Terres de Camargue, 13 rue du Port - 30 220 Aigues-Mortes
- en mairie de Vauvert, Place de la Libération et du 8 mai 1945 - 30 600 Vauvert
- en mairie de Saint-Laurent-d'Algozu, Rue Henri Miry - 30220 Saint-Laurent d'Algozu
- en mairie d'Aigues-Mortes, Place Saint-Louis - 30220 Aigues-Mortes
- en mairie du Grau-du-Roi, 1 Place de la Libération - 30 240 Le Grau du Roi
Un registre est ouvert au public dans chacun des lieux de consultation pour consigner ses observations. Il est possible de formuler vos remarques sur ce projet de modification simplifié par les moyens suivants :
- en les consignait sur les registres mis à disposition dans les lieux de consultation du dossier (sièges du syndicat mixte du Scot, des Communautés de Communes Petite Camargue et Terre de Camargue et en mairies de Vauvert, le Grau-du-Roi, Saint-Laurent-d'Algozu, Aigues-Mortes).
- par courrier adressé au Syndicat mixte pour le Scot Sud Gard (1 rue du Colisée 30 800 Nîmes) avec la mention « modification simplifiée du Scot Sud Gard », par email avec la mention « Modification simplifiée numéro 1 du Scot du Scot Sud Gard » à contact@scot-sud-gard.fr.
Le dossier est également consultable en version numérique sur le site internet : <https://www.scot-sud-gard.fr/>
Le Président, Frédéric Touzelier



RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) de la commune de LA BRUGUIÈRE

Le projet de Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) de la commune de La Bruguière est soumis à la procédure d'enquête publique.
A cet effet, Monsieur HOLLIGUE Jean-François (chef du bureau des infrastructures gazelles au MEEOM, en retraite) a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.
L'enquête se déroulera à la mairie de La Bruguière (Place de la Mairie 30580 La Bruguière), siège de l'enquête, pendant 34 jours consécutifs, du vendredi 18 mars à 9 heures au mercredi 20 avril 2022 à 12 heures inclus, aux jours et heures habituelles d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :
- le vendredi 18 mars 2022 de 9 heures à 12 heures,
- le mercredi 20 avril 2022 de 9 heures à 12 heures.
Chacun pourra prendre connaissance, en mairie, du dossier et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Ce dossier est soumis à évaluation environnementale. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie ou via l'adresse mail électronique (ppri-la-bruguiere@registre03mat.fr) ou par registre dématérialisé (<http://www.registre03mat.fr/ppri-la-bruguiere>).
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication du présent arrêté. Durant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la Préfecture du Gard et accessibles avec le lien suivant : www.gard.gouv.fr/Publiques/Publiques/SecureProtectiondeLapopulationRisquesGestionRisquesInondationPlanPreventiondesRisquesInondationPPRI Les PPRI en cours d'évaluation / La-Bruguière
À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur, lequel déposera alors de trente jours pour établir et transmettre à la Préfecture du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Cette dernière en adressera copie à la mairie de La Bruguière.
Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de La Bruguière et à la préfecture du Gard (Direction départementale des Territoires et de la Mer du Gard - Service Eau et Risques - 69 rue Weber 30907 Nîmes) aux jours et heures habituelles d'ouverture et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard et accessibles avec le lien suivant : www.gard.gouv.fr/Publiques/Enquetes-publiques
À l'issue de la procédure d'enquête prévue au présent arrêté et suite à la prise en compte de modifications éventuelles résultant de l'enquête publique sur le document présenté au public, la décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sur le Plan de Prévention des Risques d'inondation de la commune de La Bruguière sera un arrêté d'approbation de la Préfecture du Gard.

Midi Libre

VOTRE JOURNAL EST LOCAL VOTRE CONSEILLER AUSSI



A votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h

04 3000 30 34

N° non surtaxé

Abonnements@midilibre.com

Accédez à votre compte en ligne sur

Midilibre.fr

pour consulter ou régler vos factures, mettre à jour vos coordonnées et vos informations bancaires, lire votre journal numérique*

Créez votre compte !

- ✓ Munissez-vous de votre numéro d'abonné et de votre adresse mail
- ✓ Rendez-vous sur le site profil.midilibre.fr
- ✓ Téléchargez l'application Midi Libre, Le Journal pour une lecture optimisée et mobile.



* Réservé aux particuliers abonnés 6 jours ou 7 jours/7

CHAQUE JOUR, VOS RUBRIQUES D'ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES